

Réunion du conseil municipal

du 29 avril 2016

Présents : Mmes DIGUE, COTTIER, MALEUVRE, PRIME, NEVEU, CROIXMARIE. Mrs JAGAUT, LASSALLE, ETENDARD, CHOLLET et CLEMENT.

Absents non excusés : Mme HAMON, Mrs BOURDEAU, LURTON, et BARREL.

Demande d'attribution fond de concours voirie

Suite aux travaux de voirie, une demande du conseil est sollicitée auprès de la Com Com pour l'attribution du fond de concours pour un montant de 24.453€. *Vote : 11 pour.*

Prêt de travaux Voirie auprès des Banques

Plusieurs Banques ont été sollicitées: le Crédit Mutuel, la Banque Postale, le Crédit Agricole, la Caisse d'Épargne. Après avoir étudié toutes les propositions, la banque retenue est : Le Crédit Agricole pour un montant de 150 000€ sur une durée de 15 ans et un taux fixe de 1,32%. Les échéances trimestrielles seront de 2 759,77€ sans commission d'engagement et des frais de dossier de 150€. *Vote: 11 pour.*

Mme le maire est autorisée à signer tous les documents relatifs à ce prêt. *Vote : 11 pour .*

Demande de subvention pour la bibliothèque auprès du Conseil Départemental

Comme l'an passé la somme de 1 800€ est allouée au sein de la bibliothèque pour l'achat de livres et des animations diverses , les 1 800€ représentent 3 € par habitant (600). Le contrat de territoire est reconduit par le Conseil Départemental et celui-ci subventionne nos projets. Il est donc demandé une subvention de la répartition suivante: 1 200€ pour les livres et 600€ pour les animations .*Pour l'année 2015 nous avons reçu la somme de : 310€.*

Vote : 11 pour

Modification du temps de travail de Carole COUZIC (ATSEM)

Carole COUZIC (ATSEM à l'école) nous demande la modification de ses horaires de travail. Ceux sont actuellement de 35h et sa demande est de passer à 28h/semaine, la différence d'horaires par rapport à son temps de travail actuel sera effectué par Mmes Marie VILOUX et Caroline DANIELO . Les heures seront payées en heures complémentaires à partir du 1^{er} septembre 2016.

Vote : 11 pour

Réunion du conseil municipal

du 27 mai 2016

Présents : Mmes DIGUE, COTTIER, PRIME, NEVEU. Mrs JAGAUT, LASSALLE, BOURDEAU, CHOLLET.

Absents excusés : Mr ETENDARD, Mme CROIXMARIE donnant pouvoir à Mme DIGUE et M. CLEMENT donnant pouvoir à M. LASSALLE.

Absents non excusés : Mmes HAMON et MALEUVRE puis Mrs LURTON et BARREL.

Demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) pour l'année 2015/2016

L'aide du département est reconduite cette année, celle-ci diminue de 50% ,nous recevons donc 25€ par enfants scolarisés.

C'est la dernière année que le département octroie ses aides. Le dossier est à déposer avant le 15 juin. *44 enfants de Lalleu sont scolarisés au sein de RPI . 14 enfants vont dans des communes extérieures :2 à Chateaugiron, 4 à Ercé en Lamée et 8 à Tresboeuf. Vote :10 pour*

Agents recenseurs

Le prochain recensement aura lieu sur notre commune du 19 janvier au 18 février 2017. Une dotation forfaitaire sera versée à la commune et celle-ci doit désigner un coordinateur communal principal et exceptionnellement un suppléant (pour remplacer Mme COLIN Marine, notre secrétaire de Mairie pendant son congé maternité) et deux agents recenseurs. Après discussion le coordinateur communal suppléant est : Thierry LASSALLE 2^{ème} adjoint qui assurera la phase préparation et un coordonnateur principal qui est Marine COLIN pour la phase d'enregistrement. Les dépenses prévues seront mises au budget 2017 . *Vote : 10 pour*

Si vous êtes intéressés par ce travail n'hésitez pas à vous présenter à la Mairie pour plus de renseignements.

Règlement de la bibliothèque

Dominique KAHN, salariée de la bibliothèque, nous a demandé de mettre en place un règlement intérieur. Celui-ci est composé des dispositions générales, des inscriptions, du prêt de chaque article, des recommandations et interdictions et de l'application du règlement. Il sera proposé à chaque adhérent et mis en place aussitôt. *Vote : 10 pour.*

Nous vous rappelons que la bibliothèque dispose d'un grand nombre de livres ,magazines et jeux mis a disposition gracieusement.

Convention de délégation de compétences du transport scolaire au sein du RPI

Reconduction de la convention de compétences du transport au sein du RPI qui a été notifié le 22 juillet 2013 et pour laquelle le département demande une nouvelle signature pour cette convention . Cette signature se fait au sein des 3 communes du RPI .

Vote : 10 pour

Divers

Manon AUFRAY effectue un stage en mairie du 6 juin au 6 juillet . Marine BOISNARD et Charlotte COTTIER seront présentes sur la commune 3h par jour pendant une semaine et ce pendant le mois de juillet pour la session argent de poche organisé par la Com Com . Une amende de 150€ a été demandé a un habitant de la commune de La Couyère pour s'être servi des poubelles du cimetière comme vide maison sans faire aucun tri sélectif.